

**REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE- FRATERNITE**

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 JUIN 2025

37 membres en exercice
12 présents – 11 pouvoirs – 23 votants
Convocation adressée et publiée le 18 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 juin 2025 à 10 heures 30 le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est assemblé en partie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Daniel LEVEL, Maire de la commune déléguée de Fourqueux (78).

Etaients présents :

Laurence BACLE Adjointe au Maire de Villiers-Saint-Frédéric (78) – Myriam BRENAC Maire de Chavenay (78) – Emmanuelle de CREPY Adjointe au Maire de Versailles – Huguette FOUCHE Conseillère régionale, Adjointe au Maire de Montesson (78) – Nathalie JAQUEMET Adjointe au Maire de Bougival (78) - Nicolas KOWBASIUK Adjoint au Maire de Taverny (95) – Florence MARY Adjointe au Maire de Soisy-sous-Montmorency (95) – Anne PELLETIER LE BARBIER Maire de Bièvres (91) – Sylvie PESLERBE Adjointe au Maire d'Asnières-sur-Oise (95) – Nadine RIBERO Adjointe au Maire d'Athis-Mons (91) – Alexandra ROSETTI Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, Maire de Voisins-le-Bretonneux (78) - Sylvain TANGUY Maire du Plessis-Pâté (91).

Pouvoirs :

Marie-Hélène AUBERT Vice-présidente du Conseil départemental des Yvelines, Maire de Jouy-en-Josas (78) donne pouvoir à Daniel LEVEL Maire de la commune déléguée de Fourqueux (78) - Marie-José BEULANDE Maire d'Eaubonne (95) donne pouvoir à Nathalie JAQUEMET Adjointe au Maire de Bougival (78) - Laetitia BOISSEAU Conseillère départementale du Val d'Oise (95) donne pouvoir à Laurence BACLE Adjointe au Maire de Villiers-Saint-Frédéric (78) - Martine CINOSI – GIRARD Conseillère départementale de l'Essonne (91) donne pouvoir à Nadine RIBERO Adjointe au Maire d'Athis-Mons (91) - Grégory GARESTIER Conseiller départemental des Yvelines, Maire de Maurepas (78) à Myriam BRENAC Maire de Chavenay (78) - Josette JEAN Conseillère départementale des Yvelines, Maire de Condé-sur-Vesgre (78) donne pouvoir à Huguette FOUCHE Conseillère régionale, Adjointe au Maire de Montesson (78) - Christian LAGIER Vice-Président de la Communauté d'agglomération de Plaine Vallée, Maire de Piscop (95) donne pouvoir à Florence MARY Adjointe au Maire de Soisy-sous-Montmorency (95) - Jean-René MARTEL Adjoint au Maire d'Herblay (95) donne pouvoir à Anne PELLETIER LE BARBIER Maire de Bièvres (91) - Denise PLANCHON Vice-Présidente de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines, Maire de Neauphle-le-Vieux (78) donne pouvoir à Sylvie PESLERBE Adjointe au Maire d'Asnières-sur-Oise (95) – Martine QUIGNARD Maire de Lainville-en-Vexin (78) donne pouvoir à Alexandra ROSETTI Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, Maire de Voisins-le-Bretonneux (78) - Dominique VEROTS Maire de Saint-Pierre-du-Perray (91) donne pouvoir à Sylvain TANGUY Maire du Plessis-Pâté (91).

Absents, excusés :

Sylvie BARBERI Adjointe au Maire de Cerny (91) - Dominique BOUGRAUD Présidente déléguée du Conseil départemental de l'Essonne (91) – François-Gilles CHATELUS Adjoint au Maire de Versailles (78) - Benjamin CHKROUN Conseiller régional, Adjoint au Maire d'Enghien-les-Bains (95) – Gabriel CRUZILLAC Adjoint au Maire d'Arpajon (91) - Michel DELAMAIRE Adjoint au Maire de Feucherolles (78) - Raoul JOURNO Adjoint au Maire du Plessis-Bouchard (95) - Laurent LAMBERT Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, Adjoint au Maire de Pontoise (95) - Françoise NORDMANN Maire de Beauchamp (95) - Cédric PEMBA-MARINE Maire du Port-Marly (78) - Abdoulaye SANGARE Adjoint au Maire de Cergy (95) – Éric TONDU Maire de Maulette (78) – Jean-François VIGIER Vice-Président de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, Maire de Bures-sur-Yvette (91) - Francisque VIGOUROUX Maire d'Igny (91).

Délibération n° 2025-26 portant sur le Compte de Gestion et Compte Administratif 2024

Le président,
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour
excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de
2 mois à compter de la présente publication

Publié le 30 juin 2025

Conseil d'administration du 24 juin 2025 - Délibération 2025-26

Délibération 2025 – 26

Objet

Compte de Gestion et Compte Administratif 2024

Madame le Payeur Départemental des Yvelines, agent comptable du Centre de Gestion, présente au Conseil d'Administration le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024.

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes. Il comporte :

- **Une balance générale** de tous les comptes tenus par le comptable : comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité
- **Le bilan comptable** du Centre de gestion qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif des biens immobiliers et mobiliers

La situation finale brute de l'exercice 2024 est arrêtée dans ce document pour un montant excédentaire de **23 039 263,39 €**.

	COMPTE DE GESTION
Résultat d'investissement 2024	13 876 679,20 €
Résultat de l'exercice	-22 516,26 €
Résultat antérieur reporté	13 899 195,46 €
Résultat de fonctionnement 2024	9 162 584,19 €
Résultat de l'exercice	144 352,65 €
Résultat antérieur reporté	9 018 231,54 €
Part affectée à l'investissement	0,00 €
Résultats de clôture année 2024	23 039 263,39 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 :

Les résultats de fonctionnement et d'investissement de clôture sont constitués du résultat de l'exercice et des résultats antérieurs reportés.

Ces valeurs intègrent les dépenses et recettes réelles ainsi que les dépenses et recettes d'ordre (amortissements, provisions, reprises sur dotation aux amortissements ...).

		DEPENSES	RECETTES	SOLDES (excédent/déficit)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	Opérations réelles	31 962 491,95 €	33 470 961,06 €	1 508 469,11 €
		Opérations d'ordre	1 745 601,33 €	381 484,87 €	-1 364 116,46 €
		Résultat de fonct.	33 708 093,28 €	33 852 445,93 €	144 352,65 €
	Section d'investissement	Opérations réelles	1 507 922,14 €	41 173,84 €	-1 466 748,30 €
		Opérations d'ordre	0,00 €	1 444 232,04 €	1 444 232,04 €
		Résultat d'invest.	1 507 922,14 €	1 485 405,88 €	-22 516,26 €
	Toutes sections confondues	Opérations réelles	33 470 414,09 €	33 512 134,90 €	41 720,81 €
		Opérations d'ordre	1 745 601,33 €	1 825 716,91 €	80 115,58 €
		Résultat global	35 216 015,42 €	35 337 851,81 €	121 836,39 €
REPORTS DE L'EXERCICE N- 1	Reports en section de fonctionnement		9 018 231,54 €	9 018 231,54 €	
	Reports en section d'investissement		13 899 195,46 €	13 899 195,46 €	
	Reports toutes sections confondues	0,00 €	22 917 427,00 €	22 917 427,00 €	
RESULTATS DE CLOTURE	Section de fonctionnement	33 708 093,28 €	42 870 677,47 €	9 162 584,19 €	
	Section d'investissement	1 507 922,14 €	15 384 601,34 €	13 876 679,20 €	
	Total	35 216 015,42 €	58 255 278,81 €	23 039 263,39 €	
RAR A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Section d'investissement	11 110 000,00 €	0,00 €	-11 110 000,00 €	
	Total des RAR	11 110 000,00 €	0,00 €	-11 110 000,00 €	
RESULTATS CUMULES	Section de fonctionnement	33 708 093,28 €	42 870 677,47 €	9 162 584,19 €	
	Section d'investissement	12 617 922,14 €	15 384 601,34 €	2 766 679,20 €	
	Total	46 326 015,42 €	58 255 278,81 €	11 929 263,39 €	

Le solde de l'exercice 2024 s'élève à 121 836,39 € :

- 144 352,65 € d'excédent de fonctionnement
- 22 516,26 € de déficit d'investissement

Compte-tenu des reports de l'exercice précédent

- 9 018 231,54 € en fonctionnement
- 13 899 195,46 € en investissement

Le compte administratif 2024 présente un solde de clôture global excédentaire s'élevant à 23 039 263,39 € se décomposant d'un :

- Excédent de fonctionnement de clôture : 9 162 584,19 €
- Excédent d'investissement de clôture : 13 876 679,20 €

Compte-tenu des Restes à Réaliser (11 110 000 €), le compte administratif 2024 présente un excédent cumulé de 11 929 263,39 €.

L'exercice 2024 présente un certain nombre d'opérations d'ordres, en fonctionnement et en investissement, qui s'équilibrent en dépenses et en recettes :

- 1 444 232,04 € de dotations aux amortissements (dépense de fonctionnement)

- 1 444 232,04€ d'amortissements des immobilisations (recette d'investissement)

Sur les seules opérations réelles de l'exercice (donc hors opérations d'ordre et hors reports de l'exercice n-1), le compte administratif 2024 présente :

- Un excédent de 1 508 469,11 € en fonctionnement
- Un déficit de 1 466 748,30 € en investissement
- Et par conséquent un solde global positif de 121 836,39 €

**Le Conseil d'Administration,
Hors la présence du président et réuni sous la présidence de Florence Mary, Vice-président,**

- Vu le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par Madame le Payeur Départemental des Yvelines, agent comptable du Centre de Gestion,
- Vu le compte administratif présenté pour l'exercice 2024,
- Vu l'exposé du président,

**Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des votants,**

- Prend acte de la présentation du compte de gestion et du compte administratif de l'exercice 2024,
- Prend acte de la concordance du compte de gestion 2024 dressé par Madame le Payeur Départemental des Yvelines, agent comptable du Centre de Gestion, avec le compte administratif dressé par le président,
- Approuve le compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur sans observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.
- Approuve le compte administratif de l'exercice 2024 et ses annexes,
- Arrête les comptes de l'exercice 2024 comme suit :

Sur les seules opérations de l'exercice 2024, le solde comptable traduit un excédent de 121 836,39 € (déficit d'investissement de 22 516,26 € pondéré par l'excédent de fonctionnement pour 144 352,65 €).

En intégrant les reports de l'exercice 2023, le résultat de clôture 2024 s'établit à 23 039 263,39 €.

Déduction faite des Restes à Réaliser (RAR), le résultat cumulé de l'exercice 2024 s'élève à 11 929 263,39 € soit un fonds de roulement de 136 jours : (11 929 263,39 € / (31 962 491,95 €/365) de dépenses réelles de fonctionnement).

Pour extrait conforme,

La président,



Daniel LEVEL
Maire de la commune déléguée de Fourqueux